



## TIR DE PRECISION PHASE CLUB



### ➤ RESPONSABLE de COMPETITION

Il (ou elle) fait partie du Bureau Directeur du Club ou est un (ou une) licencié du club désigné. Il (ou elle) s'assure de :

- Détenir la liste des tireurs déposée, ainsi que le nombre de qualifiés pour le tour suivant (district)
- La conformité des pas de tir (cercles cibles – cercles de lancer – respect des distances – objets – cartons de notation)
- La mise en place des arbitres et bénévoles sur les pas de tir
- La mise en place d'une table de marque (voir plus bas son rôle)
- Déterminer l'ordre de passage avec la table de marque
- La conformité des résultats à transmettre (fiche individuelle / feuille de résultats)
- Déterminer les qualifiés(es) club pour le tour district
- L'envoi de la feuille de résultats et la liste des qualifiés(es) au district dans les 48 heures.

Il (ou elle) met en place, si besoin, un jury composé de 3 personnes minimum pour gérer les litiges, réclamations, aléas.

NB : En l'absence d'arbitre, le Président du club fait office d'arbitre de cette compétition.

### ➤ TABLE de MARQUE

- Enregistre les tireurs dès leur arrivée, avec la liste des inscrits déposée au CD24.
- Récupère la licence et s'assure de sa validité.
- Remplit et donne au tireur une feuille individuelle de résultats et le N° de pas de tir.
- Enregistre les résultats sur la feuille générale et détermine le classement des tireurs
- Gère les ex-aequos.
- Fait viser la feuille de résultats par le responsable de la compétition.

### ➤ PAS de TIR

- Un(e) « juge formé » pour la notation.
- Un(e) « juge formé » pour la validité des tirs. Il enregistre aussi sur la fiche de résultats la valeur donnée par le juge « notation ». Il s'assure en fin de séquence que la fiche est bien visée par le tireur, le juge de notation et lui-même. Il fait transmettre cette fiche à la table de marque pour enregistrement.
- Un(e) bénévole pour la mise en place des objets.